



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 16 mars 2023

INSTALLATION DE COMMERCES EN MILIEU RURAL : OUVERTURE D'UN DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LES PORTEURS DE PROJETS

Afin de soutenir l'installation de commerces en milieu rural, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) vient d'ouvrir une plateforme dédiée au dépôt des demandes d'accompagnement aux projets de création de commerces multi-services en milieu rural.

Depuis plusieurs décennies, le nombre de commerces en milieu rural n'a cessé de diminuer. Ainsi, selon l'INSEE, en 2021, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62 % contre 25 %, en 1980.

Afin de renverser cette tendance et renforcer le dynamisme et l'attractivité des communes rurales, l'Etat déploie un nouveau dispositif permettant un appui financier des projets.

Ainsi, ce programme de soutien s'adresse aux porteurs publics et privés qui souhaitent installer un commerce dans une commune rurale ou ouvrir un commerce itinérant dont la tournée couvre des communes rurales. Sont ciblées les communes dépourvues de commerce répondant aux besoins de première nécessité de la population.

Retrouvez la présentation du dispositif, le cahier des charges, la liste des bourgs ruraux, des renseignements sur les éléments qui sont requis pour constituer le dossier de candidature et la plate-forme dédiée au dépôt des demandes grâce au lien suivant :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-linstallation-de-commerces-en-milieu-rural-1058>

Pour toute information au niveau départemental, vous pouvez écrire à :
pref-agenda-rural@jura.gouv.fr

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX